



# 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ



METALTEC  
GE

# TABLE DES MATIÈRES

---

Le message du Président .....	3
L'Association .....	4
La formation .....	8
Le panorama des activités .....	11
Les institutions sociales .....	14
Les affaires conventionnelles .....	15

2025



## LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

---

Chers membres,

Lors de ma précédente intervention dans ces colonnes, j'évoquais un monde qui semblait inexorablement entraîné vers des torrents chaotiques. Un an plus tard, force est de constater que la réalité ne m'a pas démenti. L'espace public est aujourd'hui inondé de nouvelles aussi surprenantes que soudaines.

Pourtant, contrairement à ce que l'on pourrait spontanément penser, les tensions qui s'exacerbent autour de nous ne sont pas uniquement porteuses d'inquiétude. J'aime à croire qu'elles véhiculent aussi, en filigrane, un message d'optimisme.

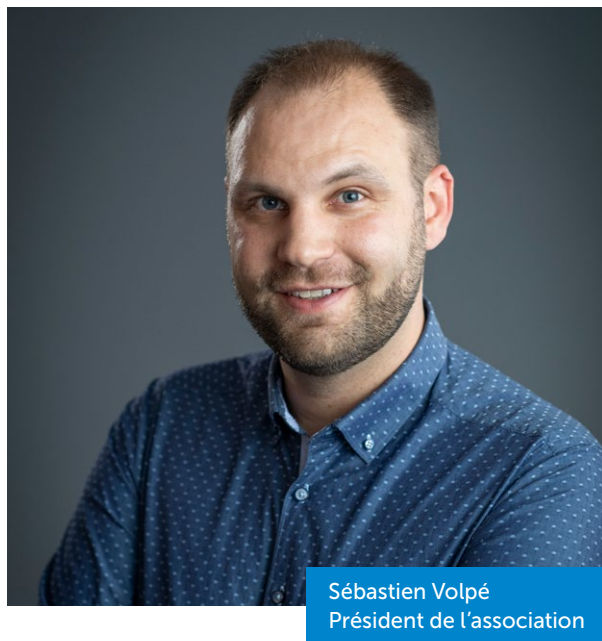
Car, sous les clameurs vulgaires, égotiques et martiales, on entend sourdre un appel à des valeurs essentiels, un appel à ce qui fonde tout progrès durable : la coopération, le dialogue et l'entente.

Et à ces mots, je ne peux m'empêcher de penser à notre association, à son action et à sa mission.

J'en suis convaincu : avant tout, nous attendons de Metaltec Genève qu'elle soit au service de nos entreprises, qu'elle réponde à nos questions, qu'elle gère notre centre de formation, qu'elle s'implique dans le contrôle d'entreprises indélicates, qu'elle négocie avec détermination les augmentations salariales conventionnelles ainsi que les textes paritaires. Nous attendons aussi qu'elle exerce une veille législative attentive pour éviter que des fonctionnaires, souvent bien intentionnés mais trop éloignés du terrain, ne nous accablent de paperasse ou ne nous imposent des contraintes irréalistes.

Avec l'appui précieux de mes deux vice-présidents et de l'ensemble des membres de notre comité, nous nous engageons activement dans ces actions, non seulement pour les mener à bien, mais aussi pour les remplir avec toujours plus d'efficacité, de pertinence et d'anticipation.

Toutefois, contrairement à des visions purement pragmatiques, je ne crois pas que ces actions, aussi concrètes et tangibles soient-elles, suffisent à elles seules à définir la raison d'être de Metaltec Genève.



Sébastien Volpé  
Président de l'association

Elles en sont le socle et sont, à ce titre, indispensables à son existence. Pour cette raison, elles seront d'ailleurs largement abordées dans les pages qui suivent. Mais elles ne sauraient résumer, à elles seules, ce qui fait la valeur profonde de notre association.

Cette valeur réside, pour moi, dans la création d'un espace commun où nous retrouver entre pairs. Un espace serein et apaisé où aplanir nos différends, où partager nos préoccupations et nos solutions, où tisser des liens cordiaux et, parfois même, amicaux.

Chers membres, chers collègues, chers amis, je suis heureux et fier d'avoir pu m'engager pour nos entreprises au cours de l'année 2025. Et je me réjouis, par avance, de nos échanges à venir au cours desquels nous pourrions cultiver cette mission qui m'est chère et, ainsi, nourrir ces valeurs essentielles que sont la coopération, le dialogue et l'entente.

Sébastien Volpé

# L'ASSOCIATION

---

## En chiffres



**42**  
Membres



**307**  
Personnels  
d'exploitation



**218**  
Personnels  
administratifs



**26**  
Apprentis

## Le Comité

Sébastien Volpé, Président

Edward Kernen, Vice-président

Guillaume Ruedin, Vice-président

Nicolas Augsburger

Eric Barbier

Cédric Chabry

Raymond Chabry

Stéphane Dentand

Olivier Murner

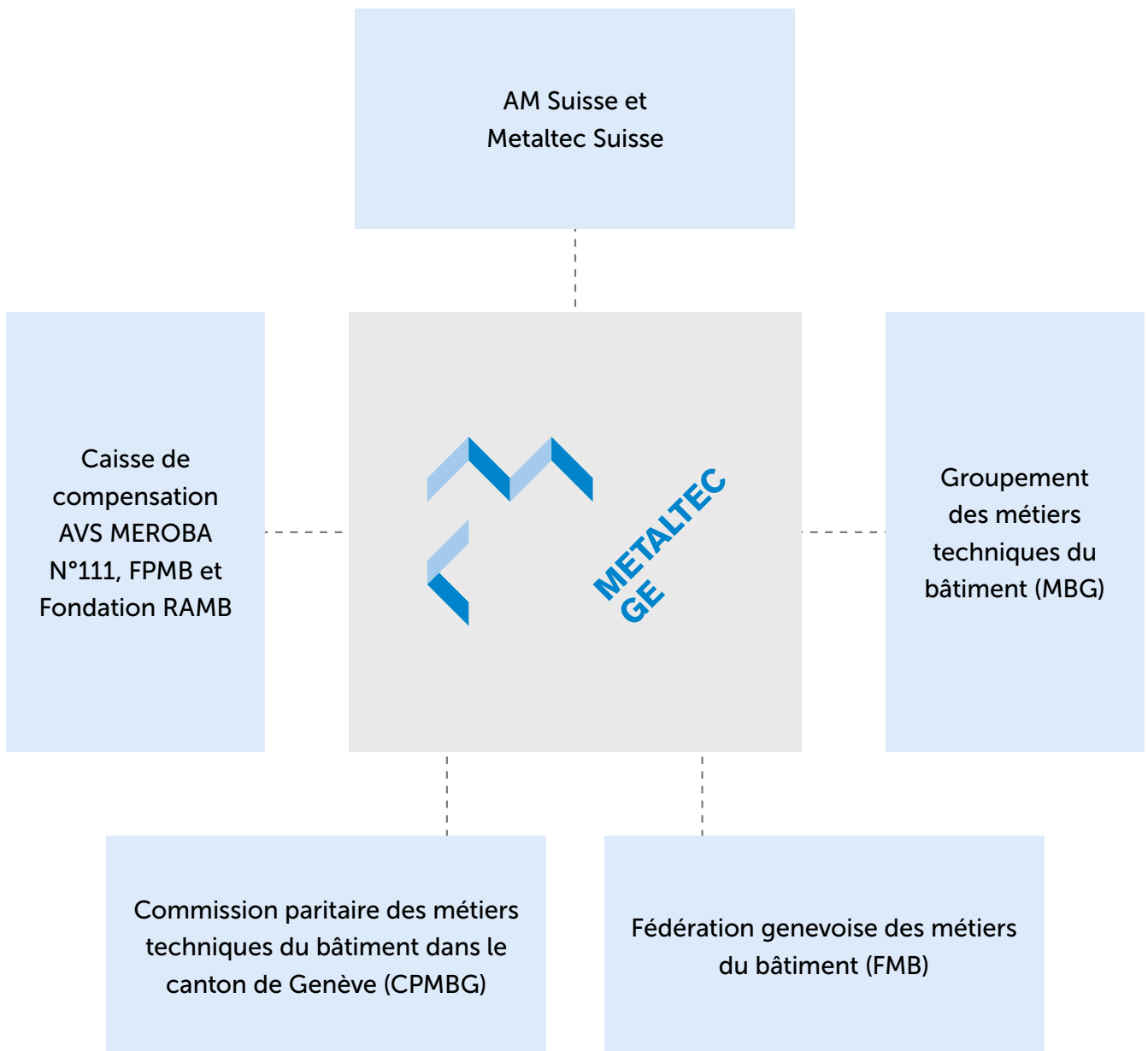
Anthony Quiblier

Jean-Luc Rapo

Pascal Vaucher



## L'environnement institutionnel



### **Le groupement des métiers techniques du bâtiment (MBG)**

Qu'est-ce ? L'association regroupant les associations professionnelles des métiers techniques du bâtiment à Genève, dont la nôtre. Pour davantage d'information, consultez le [site internet](#).

En une action : avoir élaboré une feuille de route.

### **La Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB)**

Qu'est-ce ? La [Fédération](#) regroupant l'essentiel des associations professionnelles de l'industrie de la construction et dont la principale mission consiste à défendre les intérêts du secteur au Grand Conseil et auprès des autorités cantonales et communales.

En une action : avoir concouru à l'élaboration du régime juridique de la construction bas carbone (dispositions d'application des art. 117 et 118 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI)) (voir page 11).

### **La Caisse de compensation AVS MEROBA N°111 et FPMB**

Voir page 14

### **AM Suisse et Metaltec Suisse**

Qu'est-ce ? Faïtières nationales de Metaltec Genève.

En une action : avoir créé et déployé un séminaire sur le droit de la construction, disponible avec une traduction simultanée allemand-français, et entamé sa version 100 % francophone.

### **La Commission paritaire des métiers techniques du bâtiment dans le canton de Genève (CPMBG)**

Qu'est-ce ? La [Commission paritaire](#) a pour principales missions de coordonner les négociations relatives à l'évolution de la Convention collective de travail pour les métiers techniques de la métallurgie du bâtiment dans le canton de Genève (CCT-MBG) et de veiller à son application par les entreprises soumises à celle-ci. Elle réunit les représentants des partenaires sociaux, soit une délégation patronale et une syndicale.

En une action : avoir négocié les augmentations salariales 2026. Pour davantage d'information, voir page 15.

# LA FORMATION

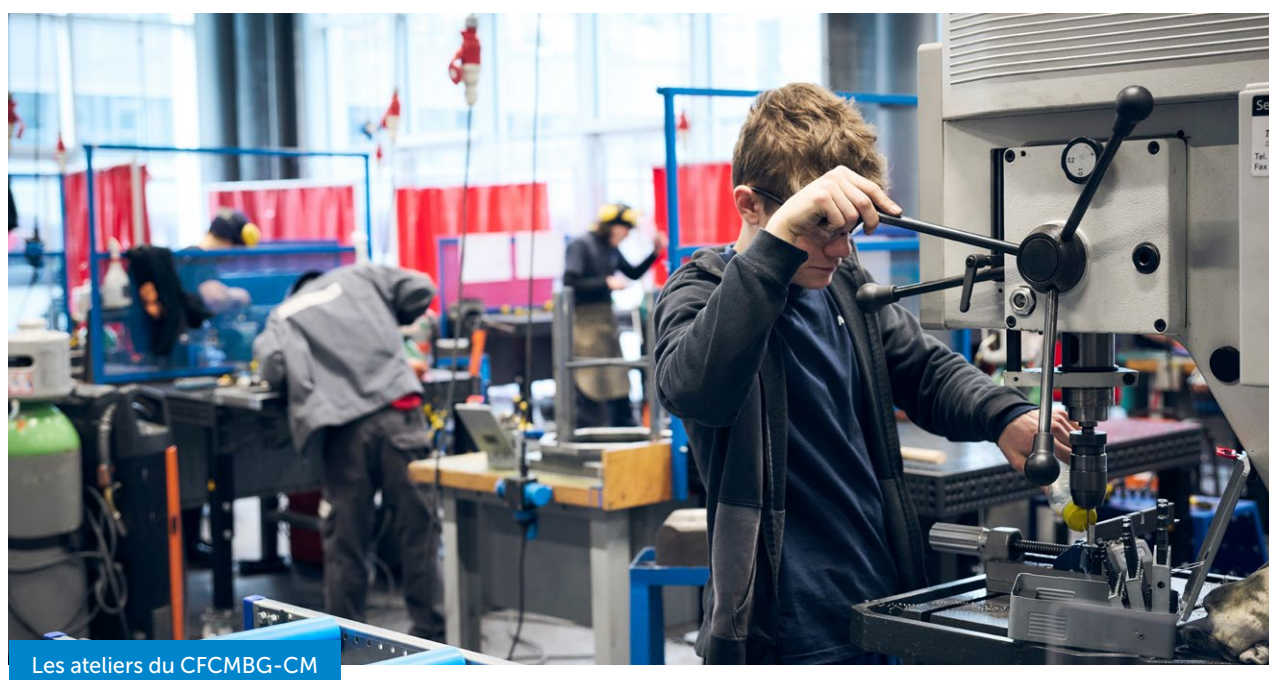
## La formation professionnelle initiale

Le Centre commun de métiers techniques du bâtiment – Construction métallique (CFCMBG CM) dispense les cours interentreprises (CIE) des professions

de la construction métallique pour les filières CFC (Certificat fédéral de capacité) et AFP (Attestation fédérale de capacité).

Formation	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	Total
Constructrice métallique CFC / Constructeur métallique CFC	8	5	9	10	32
Dessinatrice-constructrice sur métal CFC / Dessinateur-constructeur sur métal CFC	0	1	2	2	5
Aide-constructrice métallique AFP / Aide-constructeur métallique AFP	0	0	-	-	0
Storiste CFC	6	6	6	-	18

Récompensé lors de la fête de l'apprentissage, le meilleur apprenti 2025 est Pierluigi Melis formé aux SIG.

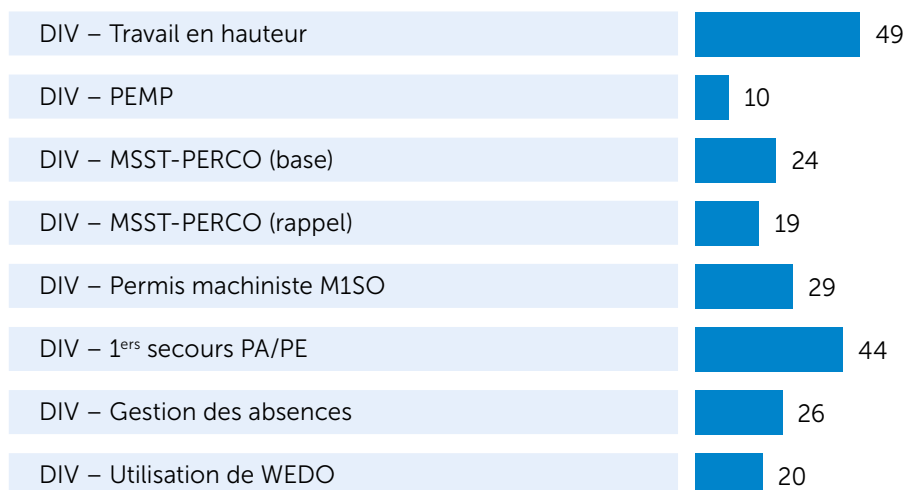


## La formation continue

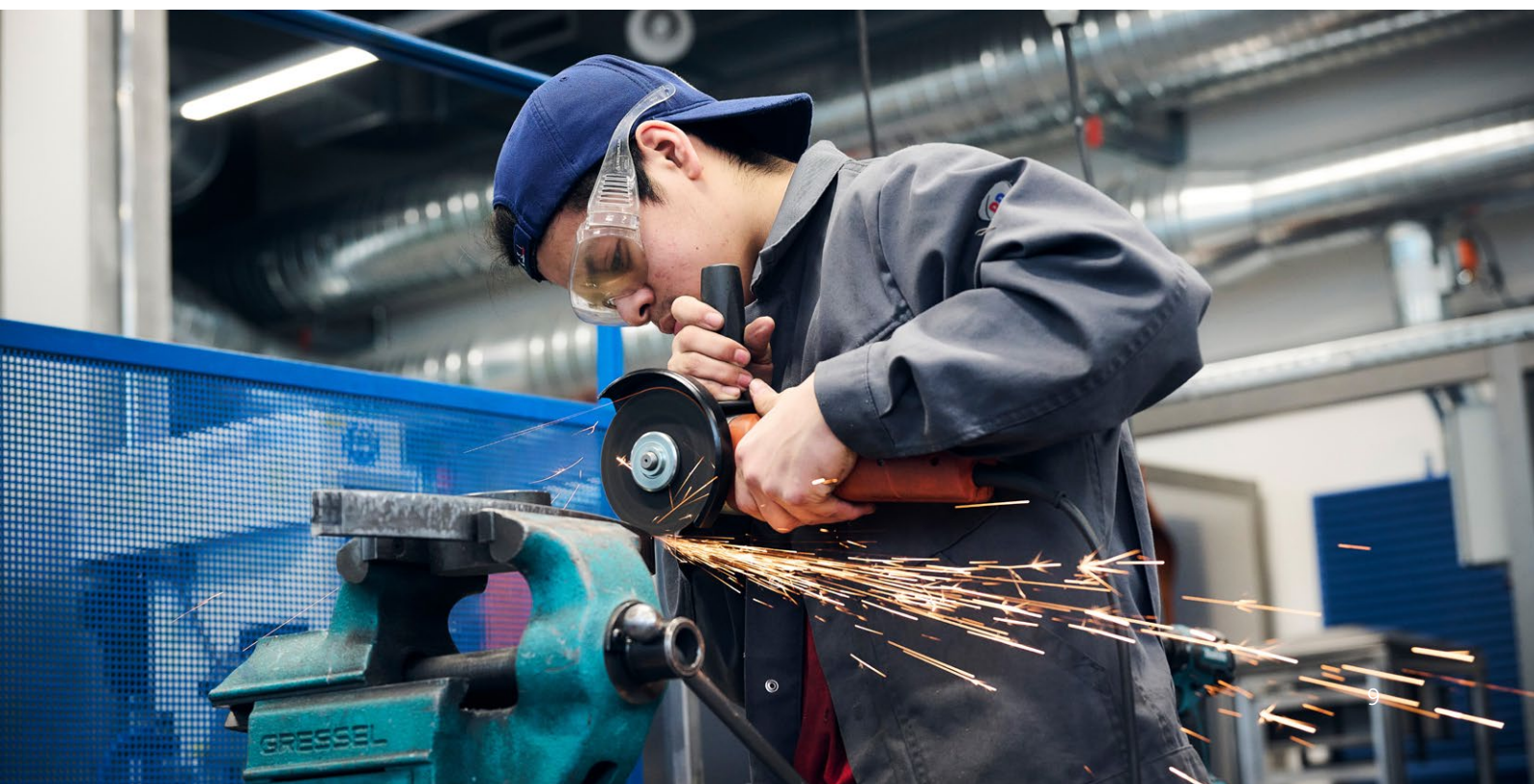
Dans un secteur en pleine mutation, porté par l'automatisation, la transition énergétique et les avancées technologiques, la formation continue devient un levier stratégique. Elle permet aux professionnels des métiers techniques de rester agiles, de s'adapter aux

nouvelles exigences du terrain et de sécuriser durablement leur employabilité.

Lors de l'année écoulée, nous avons proposé les formations suivantes :



Pour davantage d'informations sur les formations continues que nous proposons, rendez-vous sur la [page dédiée](#) du site internet du groupement MBG.



## La promotion des métiers

Action de promotion	Fréquence en 2025
CFCMBG – Stages découverte en construction métallique	2
CFCMBG – Visite de cours interentreprises pour les élèves du CFPP	2
CFCMBG – Futur en tous genres : découverte des métiers	1
CFCMBG – On stage : visite des ateliers pour les élèves de la commune de Plan-les-Ouates	1
CAP Formation – Zoom métiers techniques du bâtiment	1
Participation aux villages métiers dans les cycles d'orientation du canton	5
Présentation des vitrines métiers aux élèves des cycles d'orientation du canton	4

## La Cité des métiers

Expérimenter des métiers, toucher la matière, échanger avec des professionnels, des étudiants et des apprentis, la Cité des métiers – L'expo est une formidable vitrine de la formation à Genève, témoin vivant tant de la richesse des possibles que de la modularité des trajectoires, de l'apprentissage au doctorat. Organisée du 25 au 30.11, l'édition 2025 est celle de tous les records. Tournée vers les sciences et les techniques, avec le CERN comme invité d'honneur, elle a réuni 112'000 visiteurs, dont plus de 30'000 élèves autour de 400 métiers sur 27'000 m<sup>2</sup> d'exposition.

Intégré au quartier « Avenir bâtiment », cœur battant de la manifestation, Metaltec Genève et le CFCMBG CM ont conçu, cordonné et animé le stand Construction métallique. Nous remercions chaleureusement les formateurs en entreprises, les apprentis, leur entreprise respective et l'équipe Formation de MBG qui se sont investis pour le faire vivre.



Le quartier « Avenir Bâtiment » à la Cité des métiers

# LE PANORAMA DES ACTIVITÉS

---

## L'aménagement du territoire, un enjeu séminal

L'aménagement du territoire consiste à planifier et coordonner les activités qui ont une incidence territoriale. S'y croisent les enjeux de politiques publiques essentielles, qu'il s'agisse d'environnement, de construction, d'infrastructures ou de mobilité.

En Suisse, à teneur de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), ce sont les plans directeurs cantonaux qui sont les principaux outils de pilotage en la matière.

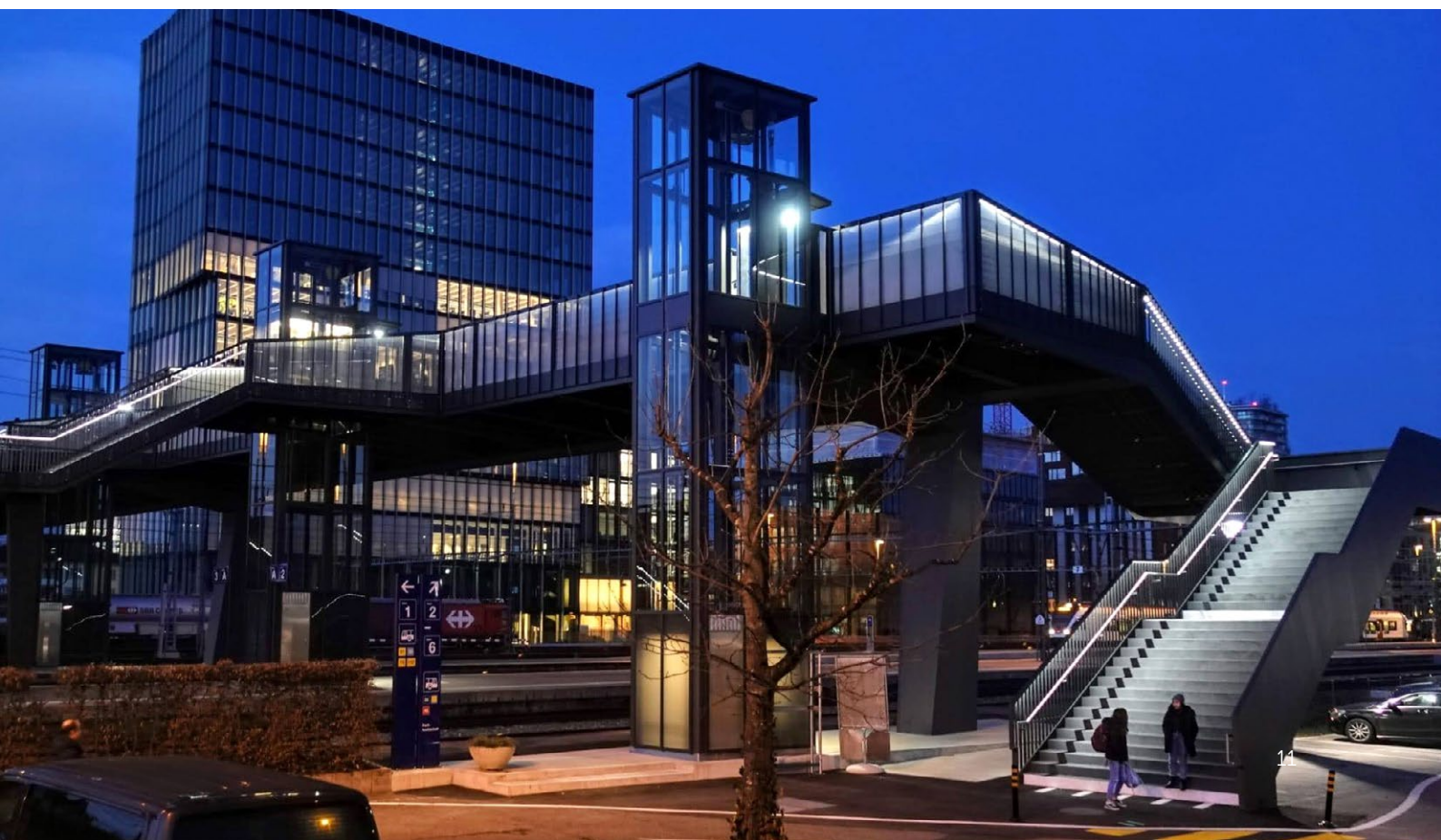
À Genève, le Plan directeur cantonal comprend (PDCn) le concept de l'aménagement, volet stratégique définissant les principes de l'organisation du territoire et le schéma directeur cantonal, volet opérationnel, qui précise les modalités de mise en œuvre des objectifs via une carte et des fiches de projets.

Le PDCn 2050 est en cours d'élaboration. Considérant qu'il encadrera où et comment construire pour

les 20 ans qui suivront son adoption, pour le secteur de la construction, il revêt à l'évidence une dimension stratégique.

Les termes du débat sont les suivants : cohérence transfrontalière, densification de l'espace bâti, usages de la zone agricole, écologie et biodiversité, multipolarité ou report modal à destination de mobilités décarbonées, avec comme fil rouge la rareté des ressources disponibles.

A fortiori dans un contexte géopolitique de pivot vers l'Asie-Pacifique et d'intensifications de la concurrence entre les pôles du secteur quaternaire, consultées, les organisations économiques doivent y soutenir les déterminants de la compétitivité de nos territoires et le développement de Genève. Nous y participons !



## Mobilisation aux élections municipales 2025

En 2025, 12 candidates et candidats issus d'entreprises du groupement MBG, répartis sur 7 communes genevoises, se sont engagés dans les élections municipales.

Parmi ceux-ci, 6 – soit la moitié – ont été élus !

À ce titre, Metaltec Genève est particulièrement fière et heureuse de souligner l'élection de Frédéric Hofman au Conseil administratif de Puplinge et de Anabela Fraga au Conseil municipal de Vernier.

L'association remercie toutes celles et ceux qui ont soutenu des candidats proches de notre association et ont rendu ce résultat possible. Nous sommes convaincus qu'un ancrage politique fort est essentiel pour défendre au mieux les intérêts de nos métiers et de nos entreprises.

## Critères SNBS/NNBS et KBOB - acier galvanisé

Suite aux retours d'un membre de Metaltec Genève, l'association a constitué un dossier à l'intention de Metaltec Suisse concernant le label SNBS/NNBS (Standard de Construction Durable Suisse), qui s'oppose à l'utilisation d'acier galvanisé. Cette position est basée, notamment sur le document de la KBOB (Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics) « Métaux pour toitures et façades / Metalle für Dächer und Fassaden » de 2001. Ce document est considéré comme largement daté par les professionnels de la branche. Il n'en restait pas moins une référence.

Sur l'impulsion du dossier préparé par notre association, AM Suisse a pris contact avec la KBOB pour leur faire part de ses griefs à l'encontre de ce document.

Le groupe d'experts « Durabilité » de la KBOB, qui travaille actuellement à l'élaboration d'une fiche technique « Construire durablement avec l'acier et le métal », servant de base à la révision du document de 2001, a intégré les contributions de Metaltec Genève, en l'occurrence :

- Les tôles galvanisées et revêtues d'un revêtement organique ne posent aucun problème dans le cadre d'une utilisation normale ;
- Les tôles revêtues sont totalement inoffensives ;
- Les taux de lessivage des métaux recouverts d'une couche d'oxyde diminuent fortement après quelques mois, comme le prouvent des mesures effectuées en Allemagne (KS-Guide) ;
- AM Suisse a demandé à la SNBS/NNBS d'ajuster ses documents conformément au futur guide.

## Les relations avec AM Suisse, Metaltec Suisse et Metaltec Romandie

Metaltec Genève a continué à développer et soutenir la collaboration intercantonale et la coordination au niveau romand et national. En 2025, les représentants de notre association ont participé à une dizaine de séances de travail. Parmi les plus notables, la visite

du directeur d'AM Suisse, Bernhard von Mühlénen, au siège de Metaltec Genève. Il a ainsi pu découvrir l'environnement riche dans lequel gravite Metaltec Genève et les différentes actions que l'association mène en parfaite autonomie.

## Les interventions dans les médias

- Transmettre ou disparaître : le cri d'alerte des entreprises dans le monde de la construction  
Le Temps 24.05.2025 ;
- MBG monte en puissance  
Bien vivre à Genève 2025.

## Les autres activités / réalisations

- Gestion du Centre de formation commun des métiers techniques du bâtiment Genève pour la construction métallique (CFCMBG-CM) ;
- Participation à la gouvernance du Centre de formation commun des métiers techniques du bâtiment Genève (CFCMBG) ;
- Participation aux activités en lien avec la formation professionnelle initiale, supérieure et continue ;
- Veille législative et suivi des objets fédéraux et cantonaux ;
- Gestion de la permanence juridique ;
- Diffusion d'informations, dont la « Minute juridique », inaugurée en 2024 et dont le succès ne se dément pas ;
- Conseil et accompagnement de la délégation patronale au sein de la CPMBG (voir page 15) ;
- Représentation des intérêts de l'association auprès des autres organisations de l'écosystème de la technique du bâtiment à Genève ;
- Gestion et développement des relations institutionnelles (autorités, autres acteurs publics / parapublics, organisations patronales, syndicats de travailleurs et autres partenaires) ;
- Organisation de nombreux événements, dont l'assemblée générale commune, le cocktail de fin d'année et la sortie annuelle de l'association ;
- Représentation de Metaltec Romandie, par Metaltec Genève, au Comité de construction romande ;
- Participation à 10 consultations et animation du groupe de travail « Affaires publiques » ;
- Veille législative et suivi des objets fédéraux et cantonaux qui concernent la technique du bâtiment et rédaction du rapport « Affaires publiques » (4 éditions par an) ;
- Contribution aux dossiers portés par la FMB, représentation de l'association au sein de son Comité mais aussi dans les commissions et groupes de travail qu'elle a institués ;
- Mobilisation des entreprises membres sur les enjeux et la contribution des métiers techniques du bâtiment à la mise en œuvre de la transition écologique du parc bâti ;
- Participation aux séances de travail organisées par les faïtières régionales et nationales (ex. : séances de comités romands, conférence nationale des Présidents, assemblée générale, assemblées des délégués) ;
- Recrutement de nouveaux membres et gestion des affiliations ;
- Évolutions des outils et méthodes de travail.

# LES INSTITUTIONS SOCIALES

## La Caisse de compensation AVS MEROBA N°111

S'agissant du 1<sup>er</sup> pilier, s'opère un partage de compétences entre le siège de la caisse de compensation AVS MEROBA N°111 et les agences cantonales.

Le siège gère les prestations relatives aux assurances vieillesse et survivants (AVS), invalidité (AI) et perte de gain (APG).



**2'327**

Entreprises affiliées  
(GE : 411)



**CHF 80'500'000**

Prestations AVS



**4'102**

Bénéficiaires de  
prestations (AVS: 3'642)



**CHF 127'200'000**

Cotisations  
AVS-AI-APG

Créée le 01.01.2025 à des fins de mise en conformité avec les règles de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'agence genevoise prend en charge la gestion des affiliations, l'encaissement, le contentieux et la révision des cotisations.



**MEROBA**  
CAISSE DE COMPENSATION  
DE LA FÉDÉRATION ROMANDE  
DE MÉTIERS DU BÂTIMENT  
AGENCE DE GENÈVE 111.3

Pour davantage d'informations, consultez le [site internet](#) de l'agence.

## La FPMB

La FPMB est la Fondation de prévoyance des métiers techniques du bâtiment. Elle se charge de la gestion des avoirs d'épargne des assurés et paie les prestations d'assurance prévues par la LPP, notamment la rente vieillesse.

La FPMB s'est dotée d'un [site internet](#), riche en informations à destination des assurés, des pensionnés et des employeurs.



**6'232**

Nombre d'assurés actifs



**123.8 %**

Taux de couverture



**CHF 1'092'173'653**

Total du bilan



**7.2 %**

Taux de conversion



**CHF 26'318'255**

Total de rentes en cours  
(y compris 13<sup>e</sup> rente)



**3**

Plans de prévoyance (base,  
medium et optimum)

Les chiffres ne sont pas audités.

# LES AFFAIRES CONVENTIONNELLES

---

## Les négociations salariales pour 2026

Les partenaires sociaux ont négocié l'augmentation des salaires réels et minimaux du personnel d'exploitation, comme prévu par la convention collective de travail pour les métiers techniques du bâtiment dans le canton de Genève (CCT-MBG). Ces discussions ont

eu lieu au cours de 3 séances de négociation et autant de séances préparatoires patronales organisées du 10 au 11.2025. Les partenaires sociaux ont abouti au résultat suivant :

Augmentation des salaires nominaux (réels) : CHF 20/mois, soit 0.12/heure.

Salaires minimaux : pas d'augmentation.

Entrée en vigueur simultanée pour les signataires et dissidents.

Augmentations des salaires des apprentis : 1<sup>ère</sup> année CHF 50, 2<sup>e</sup> année CHF 60, 3<sup>e</sup> année CHF 70, 4<sup>e</sup> année CHF 80. Entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2026.

Augmentation de l'indemnité repas de CHF 12/jour travaillé.

Entrée en vigueur simultanée pour les signataires et dissidents.

## Les contrôles de chantiers et administratifs

Les partenaires sociaux ont approuvé la délégation des tâches de contrôle de la CPMBG à l'Association pour le contrôle paritaire des chantiers (ACPC) dont elle est membre depuis le 01.01.2025 et supervisé l'intégration de ce nouvel acteur à notre écosystème.

En 2025, sur la base, essentiellement, des contrôles de chantiers effectués par l'ACPC, la CPMBG a finalisé le contrôle de 204 entreprises suisses et 25 étrangères.

Au niveau des contrôles administratifs, la CPMBG a lancé un projet pilote intitulé « révision étendue de la CCT-MBG ». Grâce à la participation d'entreprises volontaires, elle a pu affiner sa procédure de vérification approfondie de l'application de l'ensemble des dispositions de la CCT-MBG et développer ainsi un nouveau pan de son activité.



Avenue Eugène-Pittard 24  
1206 Genève  
+41 22 702 03 04  
[ge.metaltecsuisse.ch](http://ge.metaltecsuisse.ch)  
[www.mbg.ch](http://www.mbg.ch)

Rédaction : Jérémy Bouvier, Patrick Loretan  
et Mouna Zreikat  
Conception et mise en page : Daniel Jaquet  
Crédits photos : AM Suisse et Loris von Siebenthal  
Juin 2026